



Envoyé en préfecture le 27/03/2024

Reçu en préfecture le 27/03/2024

Publié le 28/03/2024

ID : 035-213500994-20240325-DCM_25032024_26-DE

République Française

Commune de DOMLOUP

**Département d'Ille et Vilaine
Canton de Châteaugiron**

Extrait du registre des délibérations

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 MARS 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 25

Le lundi 25 mars deux mille vingt- quatre, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 12 mars 2024, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP, sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Isabelle LHOMME, Michel MERCIER, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Jérôme CHOPIN, Laurent CLISSON, Gérard DOMINÉ, Goulven DONNIOU, David EGASSE, Sylvie FILATRE, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Sunita LE ROUX ; Elodie RAYMOND, Viviane SAINT-DENIS

Absents(tes) excusée(s) : Kevin DOFAL, Marie-Anne EON (pouvoir à Isabelle LHOMME), Léna MONNIER

Secrétaire de séance : Madame Isabelle LHOMME est élue secrétaire de séance.

2024-25/03-26 Finances/Fonds Vert /Opération éligible/ Rénovation et aménagement paysager de la cour élémentaire du groupe scolaire Jean de La Fontaine

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, appelé le « Fonds Vert » constitue un nouvel instrument financier de l'Etat destiné aux collectivités territoriales afin d'amplifier leurs capacités d'investissement.

Il vise un triple objectif : favoriser la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Ces 3 axes se déclinent en 11 mesures applicables dans le département d'Ille et Vilaine :

- **Axe 1 : renforcer la performance environnementale**
 - Rénovation énergétique des bâtiments publics
 - Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
 - Rénovation des parcs lumineux d'éclairage public

- **Axe 2 : adapter les territoires au changement climatique**
 - Prévention des inondations
 - Prévention des risques incendie de forêt
 - Fonds de renaturation des villes

- Axe 3 : améliore le cadre de vie
 - Accompagner le déploiement des ZFE
 - Recyclage des friches
 - Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030
 - Actions d'encouragement au covoiturage

Le projet de rénovation et de végétalisation de la cour élémentaire du groupe scolaire Jean de La Fontaine pourrait être éligible au Fonds Vert au titre de l'appel à projet « renaturation des villes et villages » (Axe n°2)

Descriptif du projet :

La Commune de Domloup a souhaité en lien avec l'équipe éducative de l'école Jean de la Fontaine étudier la rénovation des 3 cours du groupe scolaire :

- La cour des maternelles
- La cour des élémentaires et son parvis d'entrée
- La cour annexe

Ce programme de rénovation a pour but de répondre aux changements climatiques et sociaux. Les cours ont vocation à devenir des espaces plus agréables à vivre au quotidien, rafraîchis, végétalisés et mieux partagés.

Les actions seront de réduire les surfaces imperméables, la gestion des eaux pluviales à la parcelle, la végétalisation avec des espèces adaptées au réchauffement climatique, création d'espaces de rencontre.

La cour maternelle et l'annexe ont fait l'objet d'études, de demandes de financement et de travaux en 2023. C'est maintenant au tour de la cour élémentaire d'être repensée pour répondre aux enjeux environnementaux, de cadre de vie et santé. Le parvis d'entrée (espace voirie) fait également partie du projet global et donc du plan de financement envisagé, mais ne fait pas partie des dépenses éligibles pour le Fonds Vert, l'Agence de l'eau ainsi que la DETR/DSIL.

Plan de financement envisagé :

Nature des dépenses	Montant € HT	Ressources	Montant € HT	%
Maitrise d'œuvre	36 526.86	Aides publiques	274 308.07	60.0
Cours élémentaire	27 038.65	DETR (+ de 2 000 habitants) + DSIL	95 125.50	20.2
Parvis	9 488.21	Fonds Vert	91 867.84	19.5
Missions complémentaires	4 516.50	Agence de l'eau	95 469.36	20.3
Coordination SPS	2 191.50	Autres	91 436.03	20.0
Etude infiltration	2 325.00	Fonds de concours PCC (20%)	94 154.23	20.0
Travaux Rénovation	429 727.80			
Cour élémentaire	318 101.80	Autofinancement	91 436.03	20.0
Parvis	111 626.00	Fonds propres	94 154.23	20.0
TOTAL	470 771.16	TOTAL	470 771.16	100

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Sollicite** auprès de la Préfecture une subvention au titre du **Fonds Vert 2024** pour le projet de « Rénovation et végétalisation de la cour élémentaire du groupe scolaire Jean de La Fontaine » dans le cadre de l'axe n°2 « renaturation des villes et villages »
- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Maire à exécuter cette décision et signer tout document se rapportant à cet objet

Fait lesdits jour mois et an
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

